

COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE

Conférence-débat

« L'EAU dans tous s/ces états »

CONFERENCE DEBAT

L'EAU dans tous s/ces états



Le Samedi 13 Mai 2017
à 20h

Ancienne Mairie
73, Grande Rue
Audincourt

Entrée libre

ville d'audincourt

SOS LOUE ET RIVIÈRES COMTOISES

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE

maison de l'environnement de Franche-Comté

plateau débat public

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT TERRITOIRE DE BELFORT

France Nature Environnement Franche-Comté

EN RÉSUMÉ

Pour clôturer la 3e édition du Marché du développement durable, la ville d'Audincourt, en partenariat avec le Collectif SOS Loue et rivières Comtoises, le Plateau Débat Public animé par France Nature Environnement Franche-Comté, la Fédération de pêche du Doubs et France Nature Environnement Territoire de Belfort organise une soirée d'échanges autour de la question de la préservation de la ressource en eau.

Objectifs :

Informier et échanger avec les citoyens sur l'importance de la préservation de la ressource en eau, sur le gaspillage de l'eau potable, les modes de traitement actuels des eaux usées: conséquences sur les cours d'eau (dialogue environnemental).

Soirée :

Environ 20 personnes pour 3 heures d'échanges.

Citoyens, public large non spécialisé, nécessitant une approche technique, mais vulgarisée, accessible au plus grand nombre.

SYNTHÈSE DES PRÉSENTATIONS ET DES ÉCHANGES

Christian TRIBOULET, président de la Fédération de pêche du Doubs et membre du Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises : « Présentation des actions du Collectif SOS Loue et Rivières comtoises, objectifs de préservation de la ressource en eau, des cours d'eau, de la biodiversité aquatiques »

Présentation du collectif : création du collectif SOS LRC en juin 2010 suite aux graves pollutions et aux **très importantes mortalités de salmonidés survenues sur les rivières karstiques du massif jurassien**, notamment sur la Loue, mais aussi sur d'autres rivières comtoises comme la Bienne, etc. Le Collectif a beaucoup œuvré dans la protection des rivières comtoises via un **travail scientifique et juridique** (nombreux bénévoles). Depuis **2015**, rapprochement vers la fédération de pêche du Doubs et les AAPPMA (objectifs partagés).

Actions récentes : **4 rassemblements citoyens** en faveur des rivières comtoises ; **74 propositions pour sauver les rivières** (organisées autour de 10 grands thèmes), appuyées par une **pétition** regroupant **plus de 74 000 signatures**, en ligne sur le site internet du Collectif.

Situation des rivières comtoises : Les rivières **continuent de se dégrader** avec des mortalités conséquentes (toutes les espèces touchées), des biomasses en baisse continue, des espèces menacées et classées (truites et ombres) sur la liste rouge, d'autres en voie d'extinction (apron). **En bref** : un bilan jugé catastrophique avec des conséquences sur la ressource en eau et l'obligation de changer de stratégie.

Marc GOUX, co-fondateur du Collectif SOS Loue et Rivières Comtoises, membre de la Commission Locale de l'Eau : « Rôle de l'agriculture dans la situation des rivières karstiques »

Exemple du modèle agricole sur les plateaux karstiques en AOP comté :

- **Eutrophisation des rivières** (apport de matières aux rivières, surtout azote et phosphore). En chiffres¹ : 90 % de l'Azote qui passe dans la Loue (à Chenecey) est d'origine diffuse agricole ; 10 mg d'azote/litre pour un maximum acceptable de 2 mg/l (pour ramener les rivières à un bon état). Il faudrait **diviser l'apport d'azote dans les rivières par 5** (agriculture = 90% de responsabilité, le reste = défauts d'assainissement).
- **Fumier, lisier, bouse et urine dans les pâtures. Conséquence : excédent structurel de matières organiques totales produites.** 70% des sols du secteur sont peu profonds donc lors de l'épandage, une grande partie de la matière organique produite va directement à la **rivière**, une station de traitement gratuite...mais au coût écologique énorme. Les **sols** sont **saturés en azote, eutrophisés, les plantes à fleurs disparaissent.**

Le lisier, un danger pour l'avenir : contrairement au fumier, le lisier ne libère pas son azote en fonction de la température du sol. Lorsque **le lisier va dans les rivières**, on retrouve de **l'ammoniaque sous forme aqueuse** qui, selon des études, favorise le développement d'un champignon néfaste pour les poissons, le **saprolégna**. Du fait de l'excédent structurel, **les cuves des agriculteurs débordent (pollution des fonds et zones de fraies)**. Cercle vicieux : emprunts pour augmenter la taille des stockages (directives de l'État), course à l'investissement et augmentation de la production pour rembourser les emprunts. Si l'épandage est interdit en hiver, il **manque un indicateur de fin d'épandage** : épandage en **automne** lorsque la végétation est déjà souvent en sommeil ; direction la rivière, au moment où les truites vont pondre. **Conséquence** : explosion de saprolégna sur la truite. Même problème au **printemps** où les lisiers gardés des mois précédents sont épandus (mortalité forte de poissons dans les jours qui suivent). Enfin, le lisier **casse les forces de cohésion dans les sols**. Avec la pluie, les sols se dissolvent et partent dans les rivières. **Sols déstructurés > « fines » (quel avenir ?)**.

¹ Chiffres provenant d'une étude du Collectif SOS LRC, en collaboration avec un universitaire.

Pesticides et micropolluants. Échec du « Plan éco-phyto ». Objectif d'une **réduction volontaire de -50 %** (2008/2015) des **phytosanitaires** utilisés. 2015 : constat d'une **hausse de + 20 %**. Selon l'Agence de l'eau : **150 pesticides** (dont une partie interdits en France) dans les **rivières du bassin Rhône-Méditerranée-Corse** (nombre stable depuis 7 ans). **Micropolluants** : produits vétérinaires - désinfection étables.

Autres activités parallèles qui contribuent au réchauffement des eaux : arrachage des haies, rectification ruisseaux têtes de bassin, drainage par grands fossés, intensification de la production d'herbe, irrigation (basse Loue).

Contribution aux GES (méthane = 21 fois plus réchauffant que le CO₂ ; durée de vie de 12 ans). Principalement produit par les animaux : **fermentation entérique** → 40 % GES agricoles ; fumiers et lisiers ; contribuent au réchauffement du climat et de l'eau des rivières (conséquences : effondrement des populations de poissons). **Soutenabilité ?** Peut-on continuer à construire des économies avec autant d'animaux, même localement ? Le Collectif affirme qu'il est possible de faire autrement (**réduire !**).

Destruction des berges. Obligation pour les agriculteurs d'installer des **barrières** pour **prévenir la pénétration des troupeaux dans les ruisseaux et rivières. Apports de « fines »** (contiennent les apports de l'agriculture, surtout azote et phosphore) → colmatage des substrats ; urines et bouses dans l'eau ; atteintes aux ripisylves.

Santé humaine : émissions de **gaz d'ammoniac** (déjà dangereux en soi), mais aussi **combinaison ammoniac/gaz Nox** (cf. chauffages au bois), production de particules très fines qui présentent un danger important car elles entrent en profondeur dans les voies respiratoires. Pesticides et micropolluants/EP, effets des très faibles doses.

S'adapter au changement climatique : produire mieux et moins (BIO) ; créer des microclimats moins desséchants (haies, renaturation ruisseaux) ; retour aux prairies naturelles (biodiversité florale) ; semi sous couvert végétal ; cultures sans irrigation (situation critique de la basse Loue) ; redéfinir le cahier des charges AOP Comté pour l'adapter aux contraintes de l'environnement.

Territoire d'excellence : AOP comté scénario « Excellence environnementale ». Tout le territoire franc-comtois doit devenir un exemple d'excellence environnementale. Importance de la transition en BIO générale des AOP fromages.

Les difficultés :

- **Fin quotas laitiers : + 21 %** volumes de lait (anticipation ; augmentation de la taille des troupeaux).
- Volonté d'imposer une **progression du comté + 2 %/an** (potentiel commercial très fort).
- Deux tendances :
 - **Jeunes générations** « toujours plus » (n'ont pas connu les mêmes difficultés que les anciens)
 - **Anciens**, plus prudents (ont conscience d'être dans une période très faste)
- Moyens du CIGC² faibles

Questions soulevées

Quel avenir ? Catastrophe ? → L'espoir demeure. Mais les grandes catastrophes arrivent avec des facteurs d'accélération, donc inquiétude. Vraie mobilisation au travers de la « Conférence départementale d'eaux et rivières comtoises ». Mais les autorités de l'État n'ont jamais mis à la disposition des acteurs de terrain des outils légaux sur lesquelles s'appuyer pour pouvoir prendre des mesures plus importantes pour la protection des rivières. Il faut remonter de nouveau au niveau européen (tant que l'État n'applique pas les lois produites).

² CIGC : Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté.

Quid de l'application des lois existantes ? → Pas de police de l'environnement en Franche-Comté (contrairement à l'Alsace par exemple). La surveillance de l'eau d'abord confiée au Conseil supérieur de la pêche, sous la tutelle des directions départementales de l'agriculture, puis à l'ONEMA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques). Ce service vient d'être fondu dans l'Agence Française pour la Biodiversité (et futures agences régionales). Les agences de l'eau vont aussi avoir des missions de biodiversité, sans augmentation de fonds. L'ONEMA ne faisait que 4 ou 5 sorties par an sur le terrain. Rôle d'exécutants (problème d'argent).

C'est un problème de volonté politique. Les jeunes agriculteurs ont-ils conscience des conséquences de leurs actions ? → C'est le début du changement, mais des initiatives existent. Exemples : des lycées enseignent l'agriculture biologique, etc. Contexte particulier : une AOP qui fonctionne bien, donc les agriculteurs peuvent se permettre de prendre un temps de réflexion et inviter les environnementalistes dans leur groupe de travail. Ce fut dur pour eux de réaliser qu'ils polluaient les rivières.

En travaillant ainsi, combien de temps vont-ils pouvoir continuer à développer un comté de qualité ? → Ils savent parfaitement faire et maîtrisent la situation en développant des cultures de ferments. Production de laits de très bonne qualité. Il a fallu les alerter de manière publique pour qu'ils commencent à bouger. Situation optimum : laits bien payés, comté qui se vend bien, etc. mais problèmes en interne du fait de la tendance productiviste. Volonté de faire changer les choses coûte que coûte, y compris en alertant les grands médias nationaux. Sentiment d'aller vers l'échec. Si rien n'évolue, le collectif SOS LRC se désolidariserait de la Conférence Départementale Loue et rivières comtoises.

Jean Louis WALTHER, ENVIREau et chargé d'études micropolluants pour le collectif SOS LRC : « Présentation sur la circulation de l'eau, d'où vient l'eau de nos rivières? Quel est le circuit de l'eau dans nos régions karstiques »

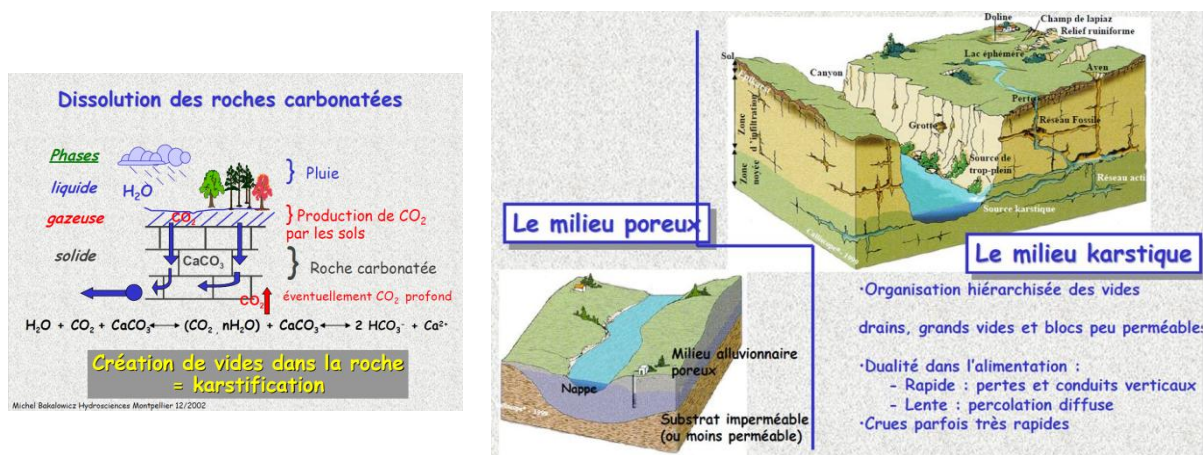


Figure 1 : à gauche, « Dissolution des roches carbonatées » ; à droite, différences entre le milieu poreux et le milieu karstique ; schémas repris du .ppt « Nos rivières, en pays karstique, de la goutte d'eau de pluie à la rivière »

Caractéristiques du karst : l'eau circule toujours où l'effort est moindre. Le karst se développe dans une arborescence à partir d'une source importante née de la fracturation. Puis tout revient à un seul endroit.

Origine des micropolluants : fuite d'éléments provenant de décharges, épandage, fuite de silos (ex. : des acides organiques provenant de silos de maïs), fermes et stations de traitement. Certaines substances chimiques sont assez typiques de pâtures, cultures, etc. Leur analyse (et mise en rapport) permet de détecter les pollutions venant plutôt de l'agriculture. **Éléments** : nitrates, sulfates, chlorure, magnésium, sodium, potassium.

Quid des forêts et de leur exploitation ? Pour protéger une ressource en eau, il faut planter de la forêt dans le bassin versant et surtout veiller à ne pas utiliser de pyrèthrinoides, de très dangereux insecticides/pesticides

(traitement du bois). Un pesticide est autorisé dans l'eau potable jusqu'à 0,1 microgramme/litre. Certains pyréthroïdes sont à 50 picogrammes/litre. C'est déjà dangereux pour les organismes vivants dans une rivière.

20 avril 2016 : mesures sur le Gland (seront présentées ici les analyses en amont d'Hérimoncourt). Pour faire pénétrer le purin dans la terre ou coller les pesticides sur les feuilles, le paysan a besoin de pluie. Lorsqu'il n'y a pas de filtration dans les sols, c'est dangereux pour la qualité des eaux. Malgré la réglementation (cf. hiver), reste le problème de gestion des lisiers. Zones de pertes : l'eau pénètre très rapidement. Petit à petit, ça pénètre dans la rivière et la rivière monte. Les canaux karstiques, très remués, commencent à reprendre les sédiments dans le karst et à colorer la rivière. Au bout d'un certain temps, cela se ralentit, donc les sources redeviennent claires et la rivière continue son chemin ; ça redescend. Quand il y a une crue, on pense que l'on dilue tout et qu'il n'y a pas de problème. Mais non, dans une tranche, on accumule au contraire une bonne partie de ce qui a été infiltré comme pollution durant cet événement. Donc quand cette tranche s'écoule vers la rivière il est intéressant de faire un prélèvement.

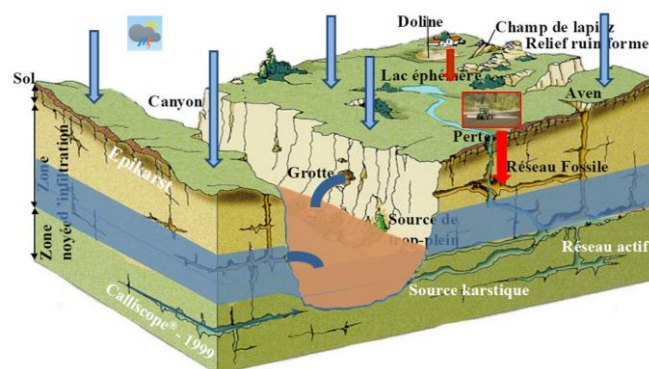


Figure 2 : représentation schématique d'un aquifère karstique, schéma repris du .ppt « Nos rivières, en pays karstique, de la goutte d'eau de pluie à la rivière »

Roche-lès-Blamont : les eaux qui s'infiltrent dans le plateau s'arrêtent à l'horizon imperméable. Dans le cadre des mesures faites le 20 avril 2016, ils ont constaté que ces **eaux** étaient **polluées** par des **eaux usées** en grande quantité. A la station de traitement, ils se sont rendu compte que toutes les eaux usées n'arrivaient pas à la station (Roche-lès-Blamont le savait en partie et avait déjà commencé à faire des travaux). Grâce aux mesures et micropolluants, ils ont pu montrer qu'il y avait un grave problème (l'étude des micropolluants permet donc d'étudier différentes pollutions). Les **conduites fuyaient vers la rivière**. Flux de polluants le long du système Gland (kg/jour) : ça ne cesse de monter, de l'amont du système Creuse à l'aval d'Audincourt. **Conclusion** : perte d'eaux usées tout le long. Pour les sulfates on arrive à 1300 kg/jour ! Les sédiments se déposent dans le fond. Ils fonctionnent comme une **réétention des polluants, médicaments, etc. qui sont passés par le karst**. La crue a laissé des sédiments sur place. Pendant des jours, des mois et des années, ces sédiments relâchent petit à petit les micropolluants dans les eaux ; ils attaquent les macros-invertébrés, des insectes qui servent de nourriture aux poissons. Si les poissons n'ont rien à manger, ils disparaissent. Même quand la turbidité a disparu, elle reste quelque part. Il faudra une nouvelle crue pour emporter cela et amener le paquet suivant.

Problème des lingettes : elles bloquent les stations de traitement qui débordent. Aucune action n'est faite pour éviter ce genre de chose. C'est une question de discipline de la population, mais il faudrait des campagnes plus conséquentes contre les lingettes. Le réseau d'eau ne fonctionne pas comme il devrait, les boues débordent, etc. tout finit dans la rivière. Les actions tardent à venir.

Questions soulevées

La quantité de médicaments est choquante. La station de traitement pourrait les enlever ? → Elle n'est pas équipée pour ça. Même pour les grandes stations ce n'est pas à l'ordre du jour. En Suisse on a fait un pas : les

grandes stations doivent accepter soit le traitement à l'ozone, soit le charbon actif. C'est du côté de l'épuration et pas des seuils qu'il faut agir.

La Suisse n'est-elle pas plus draconienne au niveau de la qualité de l'eau ? → Oui elle est plus draconienne. Si vous faites une station de traitement, vous devez avoir un certain rendement. Les contrôles sont plus stricts. Par contre, pour amener une communauté à faire sa station, ça prend, comme en France, beaucoup de temps.

La technologie des stations de traitement a-t-elle évolué depuis 50 ans ? Parle-t-on encore de la même chose ?
→ L'épuration est une aventure qui ne se termine jamais. En France on n'épurait que 30 %, actuellement on est à 95%-99% d'élimination du carbone organique. Mais petit à petit viennent se greffer d'autres choses comme les micropolluants. Mais le politicien se dit qu'il a fait une bonne action et que c'est terminé...

Que peuvent les particuliers pour ne pas polluer l'eau ? → Il faut prendre en charge sa propre pollution et faire en sorte de la minimiser le plus possible à la source, mais on n'arrivera pas à arrêter de polluer. [M. Goux] Une réponse simple sur ce que peut faire le citoyen : nous pouvons faire nous-mêmes nos produits ménagers, biodégradables, assez facilement et à des coûts moindres que les produits industriels. Vrai travail fait par le milieu associatif pour inciter les gens à s'engager dans cette voie. Problème des médicaments : quand on prend un traitement, le corps en métabolise 60 %, le reste part dans les urines. Les technologies existent, il faut les mettre en place.

N'aurait-on pas mieux fait de garder les fosses septiques en amont ? → Pour qu'une station de traitement fonctionne bien, elle doit avoir la nourriture. Si on enlève la nourriture dans la fosse septique, elle fonctionnera beaucoup moins bien. Pas intérêt à la garder. Deuxièmement, il faut vider ces fosses et la vidange se fait à la volonté du propriétaire. Si le propriétaire ne fait pas attention, tout se retrouve à la rivière ou à la station de traitement. Mais ces 'eaux grises' ont aussi des polluants par transformation de la matière organique qui n'est pas très compatible avec une bonne épuration dans la station de traitement. Des fosses septiques restent encore dans certaines industries, car on va récupérer dans ces fosses différentes choses, mais c'est exceptionnel.

Quid des fosses toutes eaux par rapport à la fosse septique ? → Même fonction générale d'épuration, mais la fosse septique ne va pas très loin. La tranchée filtrante va un peu plus loin, mais reste le problème des micropolluants. Si c'est une tranchée filtrante, il faudrait aller jusqu'à la biodégradation des micropolluants or ils vont peut-être se coincer dans la végétation

Bruno HAETTEL, membre du collectif SOS Loue et rivières comtoises, responsable du groupe « Points Noirs » : « Le Gland, miroir de notre société. Les enquêtes de terrain des sentinelles de l'environnement sur les rivières »

Groupe de travail « Points Noirs » : créé en 2014, a pour mission de réaliser les investigations de terrains sur toutes les sources de pollutions précises altérant la qualité des eaux de nos rivières, mais aussi faire reconnaître la situation alarmante de nos rivières par les autorités (travail rendu possible grâce aux stagiaires et bénévoles).

Pourquoi le Gland ? Cette rivière regroupe tous les inconvénients que peut rencontrer une rivière en Franche-Comté. **Concentre les pollutions** agricoles, liées aux assainissements, aux problèmes des eaux pluviales chargées par la voirie, les industries, etc. Si des solutions sont trouvées sur le Gland, cela veut dire des solutions pour l'ensemble des rivières karstiques (pas uniquement pour le pays de Montbéliard).

Rejets d'eaux pluviales dans le Gland dans différents secteurs : plus de 150 rejets directs d'eau pluviale le long des 2 km de linéaire à Seloncourt (dont plus de 50 venant des rues et places publiques) ; Audincourt, au Pont de Gland, 19 rejets directs d'eaux pluviales de voirie pour 150m de rivière. **Important** : nécessité d'une réforme de l'information et de la formation des techniciens (embauche de techniciens spécialisés dans les

assainissements). Tous les assainissements sont placés sous l'égide des communautés de communes. PMA gère l'ensemble des stations et systèmes d'assainissements du Pays de Montbéliard (72 communes).

Collecteur pluvial : par temps sec, le **collecteur pluvial** récupère les eaux du chemin piétonnier et les rejette directement dans le Gland. Rejets d'eaux pluviales simultanées : **chargées en HAP** (Hydrocarbures aromatique polycyclique) et toxiques provenant de la chaussée, du goudron, des rejets de combustion d'automobiles, des rejets des plaques de frein, ainsi que de nombreuses poussières des pneus. **Effets désastreux sur la faune des macro-invertébrés** (disparaissent), mais aussi sur la **santé des poissons** qui eux les cumulent et sont affaiblis et nous les transmettent lorsque nous les consommons.

Très grand nombre de rejets directs d'eaux pluviales d'habitats privés. Conséquence : **appauvrissement de la nappe phréatique** (l'eau de pluie va à la rivière ; rives bétonnées ; accentuation des phénomènes de sécheresse). **Période de pluies : inondations plus importantes** (apports directs et rapides et proportionnels à la surface rendue étanche par l'urbanisation). **Recommandations de l'agence de l'eau : permettre l'infiltration des eaux dans le sol**. Nécessité d'un changement de pratiques pour supprimer les rejets directs à la rivière. Certains **rejets d'eaux pluviales** contiennent des eaux chargées en **polluants divers**. **Recommandations** : ne jamais rejeter dans le réseau d'eaux pluviales des produits toxiques (vont directement à la rivière).

Rejets directs d'eaux usées de particuliers et d'entreprises ; strictement interdits par la loi sur l'eau et pourtant encore présents sur le pays de Montbéliard → produits extrêmement toxiques pour la faune et la flore.

Rejets directs des eaux pluviales de voirie, préconisations :

- **Systématiser les rejets indirects** : limiter les surfaces étanches et réaliser des rejets indirects à la rivière pour permettre à cette eau de voirie de passer dans un sol filtrant avant de rejoindre la rivière.
- **Créer des bassins d'orage** : récolter les premières heures de pluie dans des bassins d'orage pour les rediriger vers les stations de traitement (puisque les eaux des routes sont polluantes pour les rivières).

Rejets directs d'eaux usées : les exutoires du réseau = échappatoires des surplus d'eaux des réseaux d'assainissement (parfois des tuyaux oubliés lors du recensement du prestataire de service d'assainissement). Ne devraient y couler que des eaux dites diluées rejetées par temps de fortes pluies (supérieure à 8 mm). Malheureusement, constat de rejets d'eaux usées directement à la rivière par temps sec.

Seloncourt, Audincourt et d'autres villes sont traversées par des **ruisseaux souterrains**. **Exemple du ruisseau de la combe de Thulay** (ruisseau qui traverse la ville en souterrain puis se jette dans le Gland sous le pont rue Viette) : via analyses d'eau et recherches de macro-invertébrés, constat de la très bonne qualité des eaux en amont de Seloncourt. Alors que les canalisations devraient être étanchéifiées, constat de la réception d'eaux usées lors du parcours. C'est une eau très concentrée en polluants qui est rejetée dans le Gland.

Les eaux usées peuvent être chargées en phosphore, nitrate, nitrite, ammonium et phosphate (constatés à des doses mortelles pour la faune et la flore), et **micropolluants** (comme les résidus de médicaments) que chacun d'entre nous utilise et rejette dans les toilettes, douche, lavabo, machines, etc. **Préconisations : collecte systématique de TOUTES les eaux usées pour traitement en station**.

Problème des lingettes : pollution majeure ; causent de multiples problèmes pour les stations de traitement ou les réseaux d'assainissement (+ surcoût pour la gestion) ; à l'origine de nombreux bouchons dans le réseau de traitement ; provoquent des rejets d'eaux usées dans l'environnement et les rivières via les surverses.

Constats généraux sur la faune et la flore pour la rivière du Gland à Seloncourt : nette diminution de la biomasse des truites ; déficit des espèces accompagnatrices (chabots, loches, vairons) ; disparition avérée ou en

cours d'un grand nombre d'invertébrés ; colmatage des fonds par des développements algaux importants (eutrophisation), apparition d'espèces indésirables (modifient l'équilibre de la rivière).

Conclusion : une situation alarmante qui doit interpeller...

- **PMA et VEOLIA** pour la **collecte et le traitement des eaux usées** : seulement 50 % des eaux usées collectées arrivent aux stations de traitement. Cela donne une idée de l'état des réseaux d'égout.
- Les **communes** pour les **eaux pluviales** : doivent réduire les surfaces étanches et favoriser les infiltrations pour un prétraitement naturel de ce type d'eau.
- Les **particuliers** (réseaux **eaux usées et pluviales**) : doivent être branchés systématiquement et favoriser au maximum l'infiltration des eaux pluviales.
- Les **collectivités, l'agriculture, l'industrie** et les **particuliers** doivent proscrire l'utilisation de produits dangereux pour l'environnement (surtout quand ils sont rejetés).
- Les utilisateurs de lingettes ou serviettes.

Questions soulevées

Il faut mieux informer le public sur les lingettes, mieux étiqueter les paquets pour bien indiquer les dangers voire demander aux industriels de ne plus en produire. Que faire d'autre ? → Toutes les régions ne sont pas dans une situation aussi problématique (le nord de la Franche-Comté est pointé par l'agence de l'eau comme une zone très problématique). Exemple : le syndicat des eaux d'Alsace travaille en collaboration permanente avec le SAMU de l'environnement, car ils ont réalisé que travailler avec les associations de protection de l'environnement leur permet de faire des économies énormes. Et les associations et la société civile se trouvent très contentes.

Il faudrait diffuser les bonnes pratiques ? → Elles sont disponibles si on les cherche. L'agence de l'eau communique par exemple sur Twitter et finance des événements comme celui de ce soir. Beaucoup d'informations et d'expériences de bonnes pratiques sur internet. [M. Goux] La situation est très compliquée ; il s'agit de choix politiques importants : les élus ont-ils le courage de mettre les services compétents en place avec les moyens nécessaires (un vrai travail d'investissement pour l'intérêt général à court, moyen et long termes) ? Ou bien se débarrasse-t-on du problème pour aboutir à la situation problématique de PMA et la prestation déplorable de Veolia qui essaye de rejeter la responsabilité sur les élus ? Le schéma directeur du traitement des eaux usées prévoit d'arriver à un taux de collecte de 86 % en 2029 ce qui ne convient pas au collectif SOS LRC.

Remarque : Dans la politique de PMA il y a aussi le problème des deux poids deux mesures. Ainsi, PMA a imposé à la ville de Seloncourt un parking non étanche avec bassin d'hydratation alors que la même exigence n'a pas été faite pour la construction de parkings de supermarchés. On fait payer les collectivités, mais pas les « privés ».

BIBLIOGRAPHIE

Agence de l'eau RMC et Sauvons L'Eau ! « Eau & Connaissance. L'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse » (2016). https://www.eaurmc.fr/espace-dinformation/brochures-dinformation/qualite-des-eaux.html?eID=dam_frontend_push&docID=3837

Eau Seine Normandie, ARS Haute-Normandie et PRSE Haute-Normandie. « Guide pratique des élus et techniciens de Haute-Normandie : Comment protéger notre ressource en eau » (2013). https://www.normandie.ars.sante.fr/system/files/2017-10/GUIDE_Elus_2013.pdf

FNE Franche-Comté et SOS Loue et rivières comtoises. « Mort des rivières franc-comtoises : Non, ce n'est pas une fatalité. Document de positionnement des associations de protection de la nature sur la sauvegarde des rivières en Franche-Comté » (2013). <http://www.maison-environnement-franchemonte.fr/File/doc-positionnement-eau.pdf>

Groupe points noirs (SOS Loue et rivières comtoises) et AAPPMA d'Audincourt. « Constat des différents rejets dans la rivière Le Gland concernant la commune d'Audincourt » [sur demande].

Le conseil général du Doubs, La chambre d'agriculture du Doubs, Grape Franche-Comté et l'Agence de l'eau RMC. « Guide des bonnes pratiques de gestion des effluents d'élevage en milieu karstique ». https://metha46.files.wordpress.com/2017/12/gestion_des_effluents_en_milieu_karstique.pdf

ONEMA, Les Agences de l'eau et le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Fiches « Besoins et ressources », « Les milieux aquatiques » et « La qualité de l'eau » dans *20 Fiches pédagogiques pour tout savoir sur l'eau* (2012). <http://www.lesagencesdeleau.fr/2012/07/19/20-fiches-pedagogiques-pour-tout-savoir-sur-l%E2%80%99eau/>

Trois vidéos (films diffusés lors de la soirée) :

« Eau et changement climatique : adaptons-nous ! ». Film d'animation sur l'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau réalisé à l'occasion de la journée mondiale pour l'environnement par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. © AERMC/Big Bang Communication 2014. https://www.sauvonsleau.fr/jcms/c_7370/-eau-et-changement-climatique--adaptons-nous-

« Eau souterraine : Le transfert des polluants dans les aquifères ». Animation pédagogique réalisée par le BRGM et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (2014). © BRGM/Agence de l'eau Adour-Garonne. <http://www.brgm.fr/video/eau-souterraine-transfert-polluants-aquiferes>

« Redonnons libre-cours à nos rivières ! ». Film sur la continuité écologique des rivières réalisé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. La circulation des poissons et des sédiments est vitale pour le bon fonctionnement des cours d'eau. © AERMC. <http://www.arraa.org/news/redonnons-libre-cours-nos-rivieres>

CONTACTS

Collectif SOS Loue et rivières comtoises

Intervenants : Marc GOUX, Jean-Louis WALTHER et Bruno HAETTEL

Contact : info@soslr.com

Site web : <http://www.soslr.com>

Fédération de pêche du Doubs

Intervenant : Christian TRIBOULET

Contact : <http://federation-peche-doubs.org/contact/>

Site web : <http://federation-peche-doubs.org/>

ENVIREau

Intervenant : Jean-Louis WALTHER

Contact : jlwal@bluewin.ch

Soutenu financièrement par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

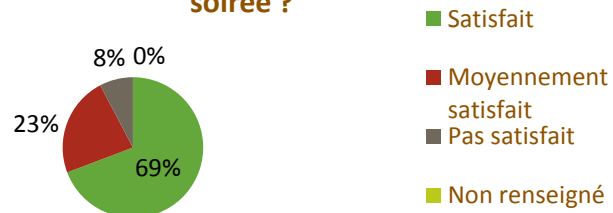


EVALUATION

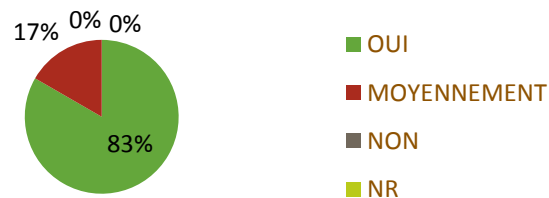
Cette soirée vous a-t-elle apporté suffisamment d'éléments de compréhension concernant la dégradation de la qualité des eaux ?



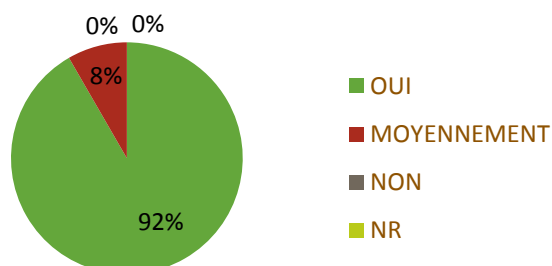
Etes-vous satisfait de la place laissée pour la libre expression du public au cours de cette soirée ?



Trouvez-vous que les thématiques abordées répondent aux enjeux de votre territoire ?



Avez-vous compris quelles sont les missions du Plateau Débat Public ?





CONTACTS

Plateau Débat Public

De la Maison de l'Environnement de Bourgogne Franche-Comté



Porté par France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté



7 rue Voirin 25000 Besançon

Fixe : 03 81 80 92 98

Portable: 06 52 18 06 93

contact@debatpublic-mefc.org



Site internet



Facebook